

LE CHÂTEAU MÉDIÉVAL DE BLANQUEFORT-SUR-BRIOLANCE

par Gilles SÉRAPHIN *

Le château de Blanquefort (1), en dépit de l'intérêt que présentent ses composantes médiévales, n'a fait jusqu'à présent l'objet d'aucune étude approfondie. Jacques Gardelles lui a consacré une notice succincte dans la publication de sa thèse sur les châteaux de la Gascogne anglaise (2). Une autre notice, à peine plus étoffée, est contenue dans le *Dictionnaire des châteaux de France* (3).

L'édifice se présente sous l'aspect d'un logis en grande partie moderne, posé sur une terrasse en éperon dominant le village et la vallée de la Briolance. Les parties médiévales les plus visibles résident dans la base d'un donjon roman dérasé, d'un corps de garde de la fin du XVIII^e siècle et d'une tour de flanquement du XV^e siècle. Ces trois éléments apparemment disparates sont soudés par des terrasses et des logis réaménagés au XIX^e siècle.

Un examen attentif des maçonneries montre cependant que l'essentiel de l'édifice peut en réalité être attribué à la période médiévale et que les apports du XIX^e siècle se sont limités à accommoder des constructions antérieures.

Données historiques

Blanquefort n'apparaît pour la première fois dans les textes qu'en 1271. Le style de certains ouvrages et des mentions indirectes ne laissent cependant aucun doute sur le fait que l'édifice et la seigneurie sont sensiblement antérieurs à cette date. On sait entre autres que le *castrum* avait été mis un temps sous séquestre par le comte de Toulouse Raimond VII, ce qui renvoie, de fait, à une date antérieure à 1249. La châtellenie de Blanquefort englobait les lieux de Saint-Chaliès et de La Salvetat de Blanquefort (anciennement La Salvetat-d'Agenais).

La complexité de la toponymie locale suggère quelques hypothèses quant à l'origine du site castral. Le nom même du *castrum* et de la commune actuelle, Blanquefort, ne correspond pas à celui de la paroisse ancienne, Saint-Martin-de-Veyrines, et semble n'être apparu que relativement tardivement. Des vestiges importants subsistent de l'église primitive, implantée à 2,5 km environ au sud-est de Blanquefort, dans une reculée affluente de la vallée de la Lémance. L'église actuelle (fig. 2), annexe de celle de Veyrines, était nommée Notre-Dame-de-Milhac. Située à peu de distance du château et du village (200 m environ), son édification n'est sans doute pas antérieure à la fin

* Communication présentée le 12 juin 2007, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2006-2007 », p. 298.

1. Blanquefort-sur-Briolance, Lot-et-Garonne, canton de Fumel.

2. Jacques GARDELLES, *Les châteaux du Moyen Âge dans la France du Sud-Ouest: la Gascogne anglaise de 1216 à 1327*, Paris-Genève, Arts et Métiers graphiques-Droz, 1973, p. 16, 102-103.

3. Gilles SÉRAPHIN, « Blanquefort-sur-Briolance » dans Jacques Gardelles, *Dictionnaire des châteaux de France: Guyenne, Gascogne, Béarn, Pays basque*, Paris, Berger-Levrault, 1981, p. 86.

du XII^e siècle voire au début du siècle suivant. À l'ouest de l'église, un plateau connu sous l'appellation du Cayla (déformation de *castellar* ?) pourrait correspondre à une éventuelle implantation castrale primitive. Le *castrum* de Blanquefort et son bourg seraient dans ce cas assimilables à un castelnau et résulteraient du déplacement d'un site antérieur.

L'association des toponymes Blanquefort et Veyrines n'est peut-être pas le fait du hasard. Elle suggère un rapprochement historique, d'une part avec le *castrum* vicomtal de Blanquefort en Bordelais, d'autre part avec une famille dite de Veyrines, connue à Belvès, quelques kilomètres plus au nord, dans le second tiers du XIII^e siècle. Plusieurs indices viennent conforter cette piste. On note en premier lieu que la paroisse de Veyrines et son annexe Notre-Dame-de-Milhac étaient affiliées à l'abbaye de La Sauve-Majeure dont les protecteurs étaient des vicomtes de Blanquefort. L'histoire de ce prestigieux lignage bordelais est assez bien connue. Attaché au parti du comte de Toulouse, un Arnaud de Blanquefort figure en 1242 avec Esquieu de Fumel parmi les seigneurs de l'Agenais rangés sous les bannières de Raimond VII. Son fils, Pierre-Bertrand, recueillit l'héritage d'un certain Amanieu de Veyrines (commune de Mérignac), en épousant son héritière au milieu du XIII^e siècle (4).

On note en second lieu qu'un autre Amanieu (ou Guillaume-Amanieu) de Veyrines, sans doute parent du précédent (ou le même ?), en association avec l'archevêque de Bordeaux, aurait été à l'origine dans le second quart du XIII^e siècle de la création du bourg castral de Belvès dont l'archevêque était suzerain. D'après une note du Fonds Périgord, rapportée par Maubourguet, le seigneur de La Salvétat-d'Agenais, donc de Blanquefort (un Veyrines ?), aurait été le fondateur de l'abbaye de Fongauffier, située aux portes de Belvès (5). De ces indices disparates naît l'hypothèse qu'un parrainage emblématique des vicomtes de Blanquefort ou une référence au *castrum* bordelais ont pu présider à l'établissement du castelnau de Blanquefort-sur-Briolance (6).

Le «Saysimentum» de 1271 ne nous livre pas le nom des seigneurs de Blanquefort à cette date mais une enquête de 1287 nous apprend que la totalité des parts de ce *castrum* était détenues alors par un certain Huc II de Pujols, fils de feu Huc I^{er}, et qu'il tenait ces parts tant de son chef que de celui de sa femme Antea de Fumel (7). Antérieurement, Bertrand de Fumel, père d'Antea, et Huc I^{er} de Pujols (père) avaient été co-seigneurs de Blanquefort et, avant eux, à l'époque du comte Raimond VII de Toulouse (avant 1249), la seigneurie avait été tenue par Guillaume-Esclamal de Fumel, père de Bertrand et oncle de Huc II. La fiabilité des témoignages invoqués dans l'enquête doit être relativisée pour ce qui est du détail car les années 1245 paraissent convenir davantage à Esquieu de Fumel, père de Guillaume-Esclamal qu'à ce dernier. On peut cependant en retenir que les Fumel avaient apparemment précédé les Pujols à Blanquefort.

Dans la même enquête de 1287 on apprend que Gaucerand de Blanquefort (8), Guillaume d'Izarn damoiseau et Boso d'Orgueil avaient compté parmi les vassaux de Huc I^{er} de Pujols. Or, d'une enquête antérieure (1270) il ressort que la confiscation qu'avait prononcée le comte de Toulouse, lequel avait dû s'emparer de Blanquefort par la force, avait été motivée par le meurtre dont Huc I^{er} de Pujols s'était rendu coupable sur l'un de ces *donzels* ou *milités* du *castrum*, Gaucerand de Blanquefort. Cette confiscation, opérée en même temps que celle du *castrum* voisin de Gavaudun, explique sans doute que ces deux châteaux ne figurent pas dans les hommages de 1259.

Quoi qu'il en soit, le mariage conclu entre Huc II de Pujols le jeune et Antea de Fumel aboutit à faire des Pujols, à partir de 1287, les seuls seigneurs de Blanquefort et mit fin à un régime de coseigneurie qui s'était installé ici depuis deux générations au moins. À partir de cette date une réunification des parties antérieurement séparées peut donc être envisagée même si des mariages ultérieurs ont pu permettre à d'autres familles d'acquérir quelques parts du *castrum*. Ainsi, Gaston de Gontaud, seigneur de Biron, résidait-il en 1463 à Blanquefort, sans que l'on sache quelle était la nature de ses avoirs dans les lieux. La cession de l'Aquitaine aux Anglais par le traité de

4. Cf. J. GARDELLES, *op. cit.*, p. 232. LÉO DROUYN, t. II, p. 38-58 et 313-318.

5. Jean MAUBOURGUET, *Sarlat et le Périgord méridional*, p. 40 et 206-207. Dans les environs de Belvès existent également un repaire de Veyrines (commune de Besse) et une autre paroisse de Veyrines (Veyrines de Domme).

6. Un parrainage du même ordre se déduit de la présence des armes des Rudel de Blaye et de Bergerac sur les clés de voûtes de l'église de Rudelle, fondée par les Cardaillac au milieu du XIII^e siècle. Certains noms de bastides ou de castelnaux fondés à la même époque offrent des exemples de jumelages analogues (Tournon en Agenais, Cordes en Albigeois, Balaguier en Rouergue, Bruniquel...).

7. Dans la seconde moitié du XIII^e siècle, Huc de Pujols co-seigneur de Pujols en Agenais, était par ailleurs seigneur de Tombebouc, et de la motte de Poutet en Agenais, ainsi que du *castrum* de Lavaur et du repaire de Bannes en Périgord. Il avait semble-t-il des parts de l'ancienne vicomté de Bezaume dans le nord du Bazadais (A.N., T415 ; B.N., FF 31956 ; A.D. Lot-et-Garonne, 1J 746). Cf. A. MOLINIER, *Correspondance administrative d'Alphonse de Poitiers*, n° 434, et Y. DOSSAT, *Saysimentum comitatus tholosani*, p. 251, n° 87.

8. Gaucerand de Blanquefort, qu'on peut supposer familier des Fumel, était sans doute apparenté aux seigneurs de Montayral représentés en 1280 par Gaucerand, fils de Boso d'Orgueil. Il est mentionné en effet, en même temps qu'un autre Boso d'Orgueil, parmi les vassaux du *castrum* de Blanquefort que des témoins cités en 1287 avaient vus autrefois prêter hommage à Huc de Pujols.

Brétigny (1360) semble avoir motivé l'émigration des Pujols en Rouergue où on les retrouve dans la seconde moitié du XIV^e siècle au service du parti des Armagnacs. Le mariage de Jean de Pujols-Blanquefort avec l'héritière de la maison de Roquefeuil les conduira à reprendre le nom de cette importante famille languedocienne et c'est sous ce nom qu'ils s'établiront de nouveau après la guerre de cent ans dans leurs terres de l'Agenais et du Quercy. À partir de 1477, Bérenger de Roquefeuil (alias de Pujols), familier de la cour de Louis XI, sera seigneur de Blanquefort avant de disposer de l'héritage familial et du château de Bonaguil, et sera en mesure d'entreprendre des travaux de reconstruction dans un château vraisemblablement déserté depuis plus d'un siècle.

L'organisation castrale

L'organisation topographique du *castrum* médiéval est restée parfaitement lisible dans les constructions modernes qui lui ont succédé: le *cinctus superior* regroupant les constructions seigneuriales occupe le sommet d'un éperon barré dominant une boucle de la Briolance. À ses pieds, un bourg castral modeste s'est développé sur les pentes. Quelques vestiges difficilement discernables laissent supposer qu'une partie de l'agglomération subordonnée a pu également se développer entre le *cinctus* et l'église Notre-Dame-de-Milhac. Dans la vallée, un moulin médiéval barre la Briolance en aval du bourg et l'étang qui lui était associé est largement évoqué dans l'enquête de 1287 concernant l'exercice des droits seigneuriaux à Blanquefort.

Le *cinctus superior* ne se réduisait pas aux seuls bâtiments contenus dans l'enceinte du château actuel. Les ruines d'un bâtiment médiéval massif, caractérisé par ses maçonneries de moyen appareil, subsistent à ses pieds, à l'ouest. D'autres structures médiévales effondrées apparaissent au sud, le long de l'ancien chemin menant à l'église.



FIG. 1. VUE DU CHÂTEAU DE BLANQUEFORT DEPUIS L'EST, état à la fin du XIX^e siècle.
Plaque photographique conservée aux Archives Départementales du Lot-et-Garonne.



FIG. 2. VUE DU CHÂTEAU DE BLANQUEFORT DEPUIS LE NORD-OUEST. À l'arrière-plan apparaît le clocher de l'église. Cliché G. Séraphin, 1983.



FIG. 3. VUE DU CHÂTEAU DE BLANQUEFORT DEPUIS LE SUD, état à la fin du XIX^e siècle. Plaque photographique conservée aux Archives Départementales du Lot-et-Garonne.

Cette organisation générale est conforme à celle que l'on observe dans les *castra* voisins. À quelques variantes près, on la retrouve à Cuzorn, à Bonaguil, à Gavaudun et à Fumel en Agenais ainsi qu'à Pestilhac, Puy-l'Évêque ou Orgueil en Quercy. Dans tous ces sites, l'église paroissiale est implantée à distance du bourg castral et, souvent, en contre-haut.

Au sein du *castrum* proprement dit, deux ensembles se distinguent, suggérant a priori une division des pouvoirs (fig. 4). Chacun de ces deux ensembles se manifestait par la présence d'une tour maîtresse, de logis, et, peut-être, d'un accès indépendant. La plus évidente de ces deux tours, seule conservée en élévation (bât. c), porte les armes des Pujols (fig. 12) – parti d'or et de gueules, au chef de (...) –, l'un des deux principaux lignages nobles attestés au XIII^e siècle parmi les co-seigneurs de Blanquefort. La seconde tour (bât. G) est dérasée et n'apparaît plus en élévation au sein des logis modernes qui l'ont absorbée. L'absence de tout percement antérieur à la fin du XIII^e siècle dans l'élévation orientale de la tour des Pujols suggère un antagonisme avec la tour voisine qui tendrait à désigner cette dernière comme ayant été celle des Fumel. Alignée sur les deux tours, une césure transversale divise la plate-forme castrale en deux espaces sensiblement équivalents, nord et sud, entre lesquels il n'est pas certain que des communications directes aient existé à l'origine.

Un troisième ensemble de constructions médiévales peut être distingué au nord. Il s'appuie sur une troisième tour, attachée initialement à un logis. Cette tour semble toutefois postérieure ou contemporaine de la réunification

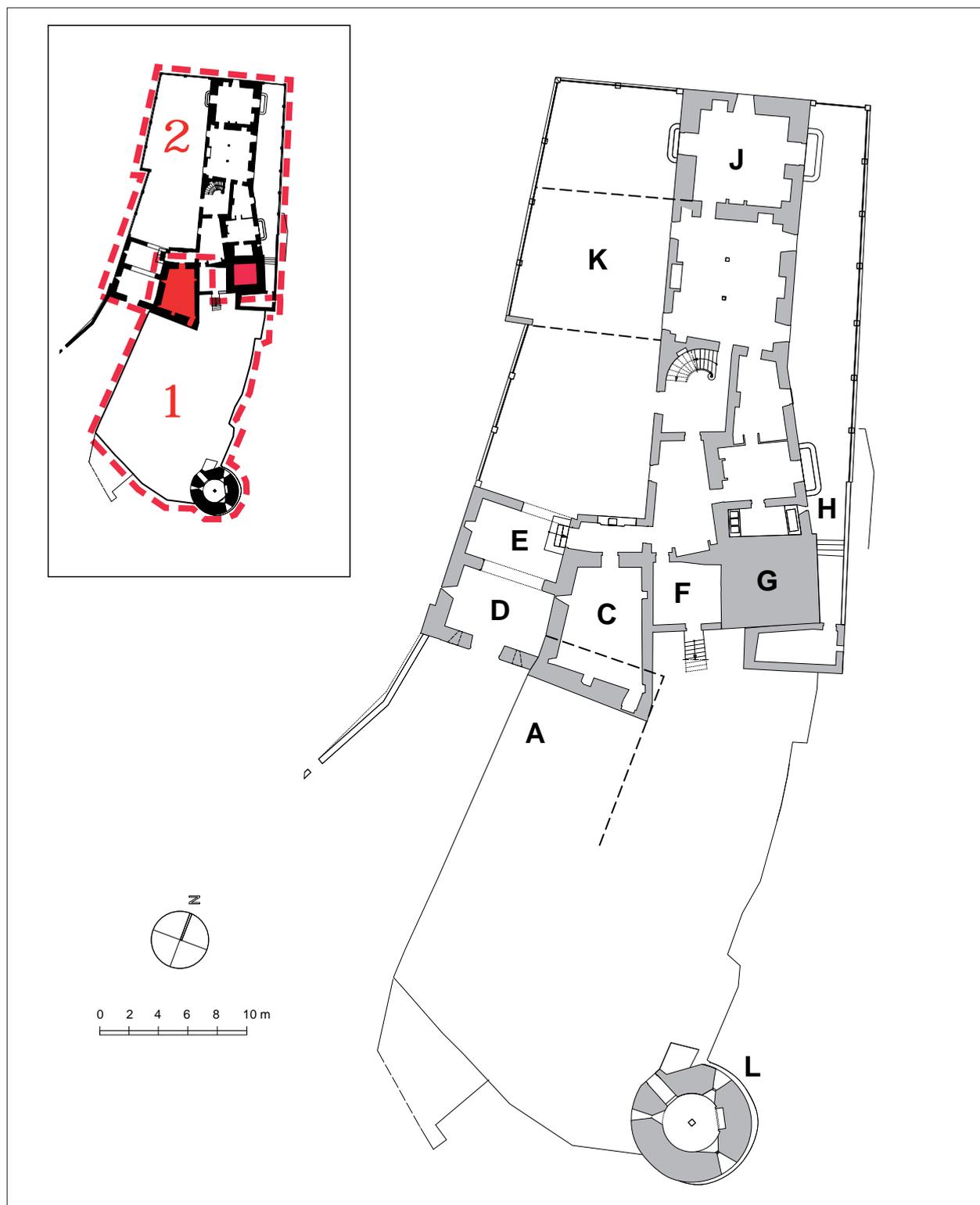


FIG. 4. PLAN D'ENSEMBLE DU CHÂTEAU DE BLANQUEFORT, état actuel. Dénomination des bâtiments.
En vignette : partition supposée du site en deux ensembles antagonistes. Plan G. Séraphin d'après le relevé de Stéphane Thouin.

du *castrum* par les Pujols. Elle ne correspond donc pas nécessairement à la présence d'un troisième pouvoir sur les lieux. De fait, on constate qu'une part importante des structures médiévales de l'ancien *castrum* manque aujourd'hui (bât. A, B, K). Sur la hauteur d'un niveau elles sont aujourd'hui enfouies dans les deux terrasses d'agrément qui encadrent le logis actuel et dans le remblaiement de décombres qui a nivelé la moitié sud du *castrum*. Des déblaiements et des sondages en fouille seraient donc nécessaires pour tenter de cerner les articulations qui reliaient les trois ensembles constitutifs du château actuel.

Premier ensemble : le « donjon », la porterie et la courtine de la rampe d'accès

L'ensemble de constructions médiévales le plus évident s'organise à partir de la tour considérée comme l'ancien donjon du château. Cette tour quadrangulaire est aujourd'hui accessible de plain-pied depuis la terrasse principale (occidentale) du château mais, originellement, elle était fermée de ce côté et n'était distribuée que depuis les constructions réparties dans la moitié sud du *castrum*. Les deux bâtiments constituant le corps de garde (bât. D, E), bien qu'attendants au donjon, n'offraient aucune communication avec celui-ci et ouvraient sur la partie nord. À l'est, le bâtiment rectangulaire (F) assurant aujourd'hui la jonction entre le donjon et l'ancienne tour quadrangulaire arasée est une adjonction moderne qui ne permet pas de connecter les stratigraphies anciennes de ces deux constructions. Il convient donc de rattacher le donjon à l'ensemble sud du château auquel appartient également la tour circulaire du XV^e siècle (L) qui flanque son angle sud-est.

Le « donjon » (bât. C) et sa chronologie (plans, fig. 5, 6 et 10)

Le donjon de Blanquefort est aujourd'hui amputé d'une part importante de son élévation primitive ou, du moins, de l'élévation qui était encore la sienne au début du XX^e siècle. Celle-ci est connue par des croquis et par

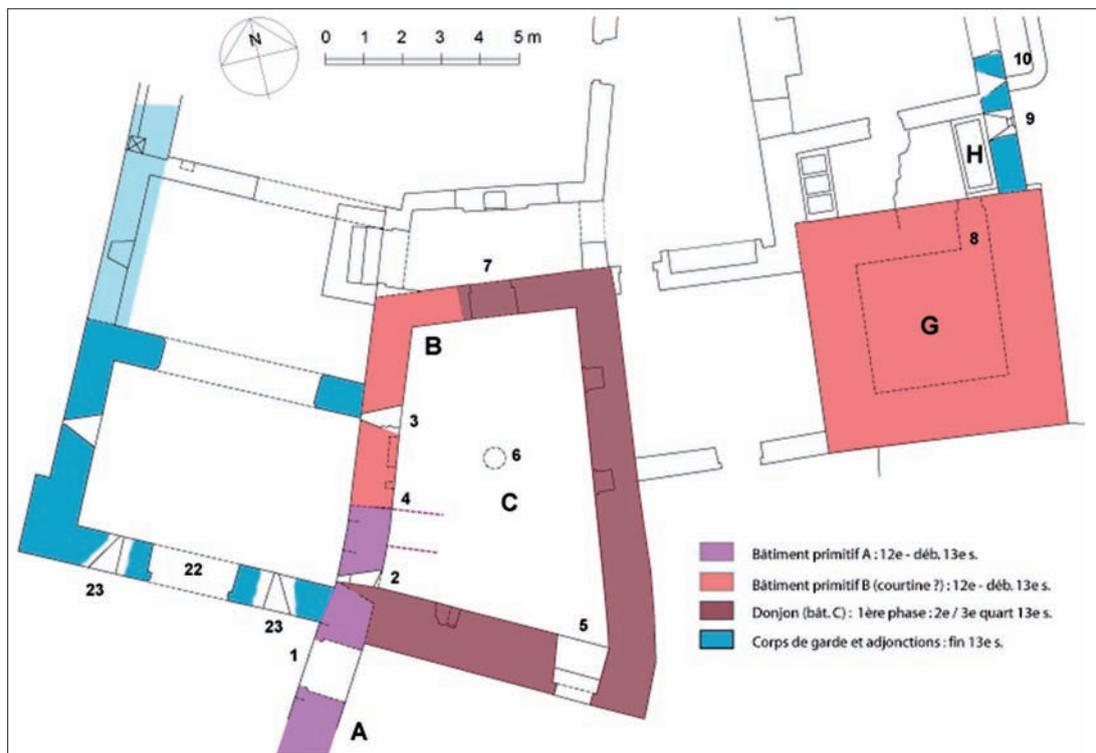


FIG. 5. PLAN ANALYTIQUE DU DONJON ET DE LA TOUR QUADRANGULAIRE ET DU CORPS DE GARDE AU NIVEAU DU REZ-DE-CHAUSSÉE. Chronologie schématique des ouvrages. Relevé et dessin G. Séraphin.

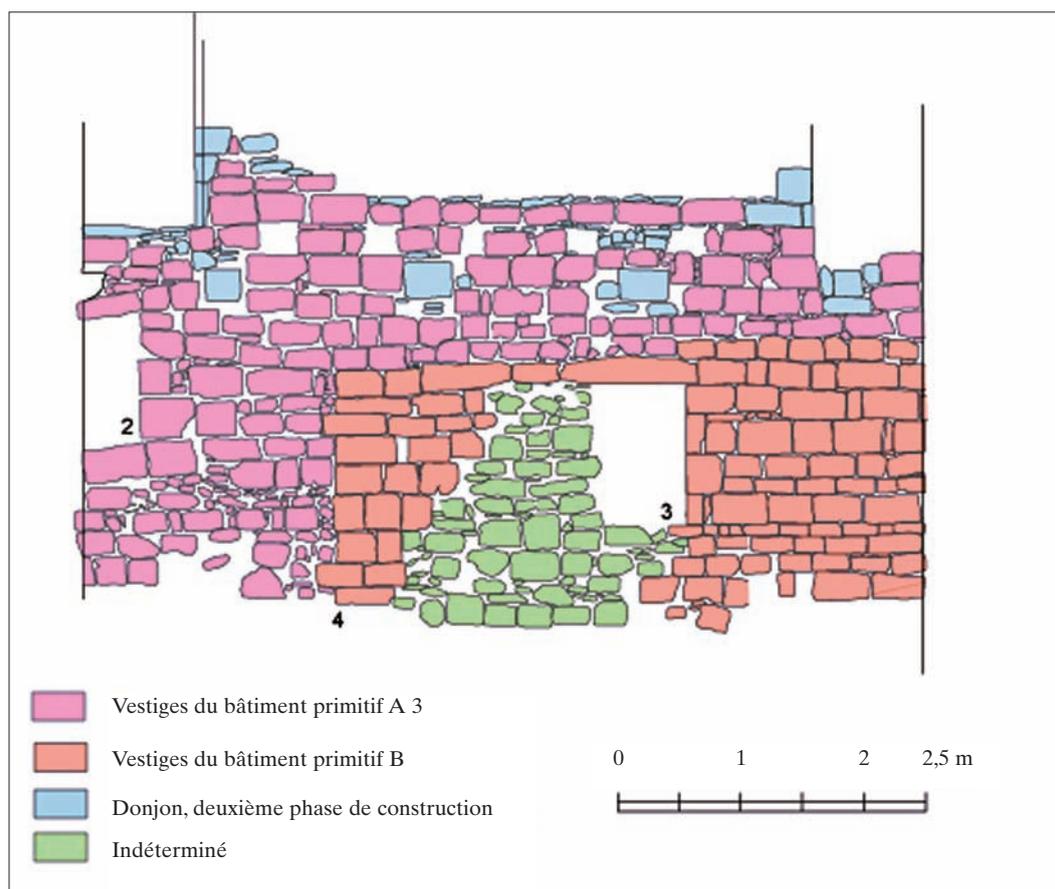


FIG. 6. ÉLÉVATION INTÉRIEURE OUEST DU DONJON, PARTIE BASSE. Analyse et chronologie des maçonneries.
Relevé et dessin G. Séraphin.

des photographies. Une note de 1913, signée B. Dejean, conseiller municipal, et annexée à une demande de classement au titre des M.H., indique qu'il comportait alors quatre étages de planchers pour 18 m de hauteur et que sa toiture était couverte de lauzes. La comparaison de l'état actuel du bâtiment avec ces documents anciens montre qu'il a donc été écrêté de 6,60 m environ, soit de deux niveaux de planchers (fig. 1 et 3).

En apparence, le donjon de Blanquefort présente l'aspect des tours quadrangulaires planchées, habituellement rangées dans la catégorie des « donjons romans ». En toute logique, il pourrait donc passer pour le noyau fondateur de l'ensemble castral. L'étude archéologique de l'édifice contredit cependant cette première impression et montre en fait qu'il s'agit d'une construction composite, plus complexe qu'il ne paraît.

Le tracé irrégulier du quadrilatère qui définit le plan de l'ouvrage constitue une anomalie révélatrice. Cette irrégularité induit deux hypothèses : d'une part, la possibilité que l'édification de celui-ci ait été gênée par un obstacle ; d'autre part, la possibilité que des constructions primitives (A, B) aient préexisté au donjon (plan, fig. 5).

La partition du site castral entre plusieurs pouvoirs, effective dès avant 1249, vient étayer la première hypothèse. Elle expliquerait notamment que la face orientale du donjon ait dû être déviée par la nécessité de tenir compte de l'orientation de la tour carrée voisine, apparemment plus ancienne, et par la nécessité de réserver un espace libre de largeur définie (5 m environ) entre les deux constructions. La chronologie relative des maçonneries conforte pour sa part la seconde hypothèse. On constate en effet, en partie basse, outre de nombreuses irrégularités dans les parements et les épaisseurs de murs, que l'élévation sud du donjon vient s'accoler contre l'élévation ouest dont elle condamne partiellement l'une des baies.

L'encombrement de la construction par des décombres et la disparition de ses planchers gênent considérablement l'examen des maçonneries intérieures de l'édifice. Les observations qui suivent, de ce fait, ne

sont que très partielles et ne permettent guère de dépasser le stade des hypothèses. Elles conduisent cependant à la conclusion que le donjon fut édifié sur les ruines de plusieurs bâtiments antérieurs.

Bâtiment primitif A

À l'angle sud-ouest, près du portail du château, la chaîne d'angle du donjon n'est identifiable en élévation qu'à partir une certaine hauteur et vient se poser sur l'arase de la courtine attenante qui est donc plus ancienne. Cette courtine est loin d'être homogène et l'observation des raccords de parement permet d'y distinguer au moins quatre

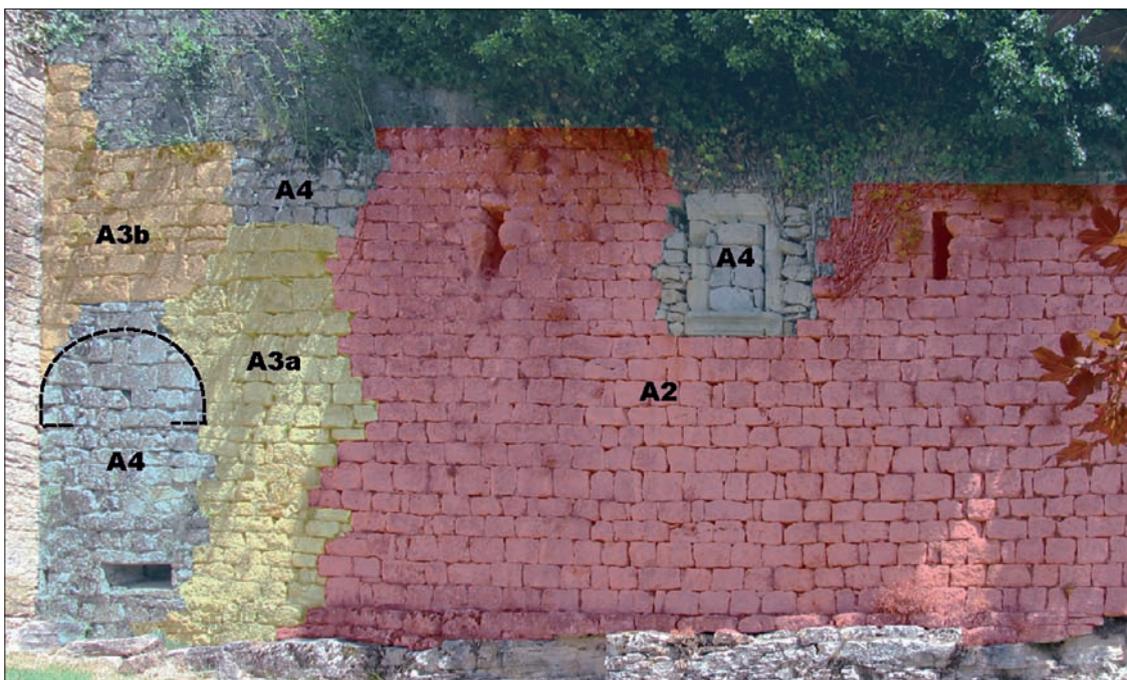


FIG. 7. ÉLÉVATION EXTÉRIEURE OUEST DE LA TERRASSE MÉRIDIONALE. Analyse et chronologie des maçonneries de l'ancien bâtiment A.
Cliché G. Séraphin., 2006.

phases de construction, la plus récente datable de la fin du XV^e siècle (fig. 7). Les traces d'une porte cintrée (1) apparaissent à son extrémité nord et indiquent qu'elle constituait vraisemblablement l'élévation ouest d'un bâtiment disparu (A), disposant d'un accès direct depuis l'extérieur (fig. 7 et 8). Cette hypothèse est confortée par la présence dans le même tronçon de muraille de deux fentes de jour murées supposées avoir éclairé les salles actuellement remblayées de ce bâtiment, mais la stratigraphie complexe des maçonneries incite à la prudence (fig. 7). Le pan de mur dans lequel ouvrait la porte murée (1) n'appartient pas en effet à la même campagne de construction que celui dans lequel ouvrent les fentes de jour voisines et qui le prolonge vers le sud (fig. 7). L'adossement du corps de garde (D) contre la face ouest du donjon masque une partie des parements de celui-ci. Il semble cependant que les bases de cette élévation appartiennent, en partie du moins, au même ouvrage que celui dans lequel ouvrait la porte murée. À l'extérieur comme à l'intérieur, les parements de ce tronçon de mur paraissent très remués. L'une des deux fentes de jour qui y sont conservées (2), murée par l'adjonction du corps de garde (de la fin du XIII^e siècle ?), avait été déjà partiellement obturée par l'édification de l'élévation sud du donjon, indice qui confirme l'antériorité de ce pan de mur qu'il faut sans doute attribuer à la fin du XII^e ou au début du XIII^e siècle (plan, fig. 5).

Bâtiment primitif B

Au milieu de la face ouest du donjon, toujours en partie basse, la maçonnerie irrégulière du pan de mur primitif **A** cède la place à un tronçon de maçonnerie beaucoup plus régulièrement appareillé et portant à l'intérieur des traces évidentes d'incendie (fig. 9). Une fente de jour (3), aujourd'hui réouverte en partie mais anciennement murée, y apparaît. Elle présente un tracé différent de celle de l'angle sud-ouest (2) et se trouve implantée plus bas. Il semble donc que ce tronçon de maçonnerie et la fente de jour associée aient appartenu à une construction différente de la précédente (bât. **B**). Une brèche moderne, comblée en moellons tout venant, a fait disparaître le raccord des deux pans de murs côté extérieur. Intérieurement, l'accolement est en revanche très net (4) et désigne contradictoirement la maçonnerie la plus soigneusement appareillée comme étant la plus récente. Cette anomalie induit qu'antérieurement à la construction du donjon, le bâtiment **A** auquel le bâtiment **B** s'adossait, avait lui-même fait l'objet d'une reconstruction partielle. L'alignement du bâtiment **B** avec la tour quadrangulaire voisine (**G**) suggère qu'il pourrait correspondre à une ancienne courtine.

Première phase de construction du donjon : deuxième ou troisième quart du XIII^e siècle

Établi sur les maçonneries des bâtiments **A** et **B**, le donjon lui-même résulte de plusieurs phases de construction dont la délimitation n'est pas toujours très évidente. L'ancienne porte d'entrée en plein cintre condamnée (5), qui donnait accès au rez-de-chaussée du donjon (fig. 11), doit logiquement être attribuée à sa première campagne de construction ainsi que l'ensemble de l'élévation sud jusqu'au premier niveau de plancher. Les maçonneries de ce panneau, qui comportent des éléments de remplissage, sont assez proches dans leur facture de celles du bâtiment **A** contre lequel elles viennent s'accoler. La porte elle-même présente de nombreux défauts de mise en œuvre qui suggèrent une possible réutilisation. Cette hypothèse expliquerait que son embrasure intérieure, tant en plan que dans ses assises, se raccorde assez mal avec le panneau qui constitue l'élévation est, pourtant visiblement contemporain. Dans l'angle nord-est, où apparaissent peut-être les traces d'un ancien percement condamné, les assises de l'élévation est se raccordent tout aussi mal avec celles de l'élévation nord sans que ce défaut soit nécessairement significatif. De fait, la médiocrité générale des maçonneries

FIG. 9. BASE DE L'ANGLE SUD-OUEST DU DONJON, ÉLÉVATION INTÉRIEURE. Parements appareillés calcinés de l'ancien bâtiment primitif **B**. Cliché G. Séraphin.



FIG. 8. JONCTION DU CORPS DE GARDE ET DE L'ÉLÉVATION OUEST DE LA TERRASSE MÉRIDIONALE. Vestiges d'une porte médiévale condamnée par la mise en place d'une canonnière du XIII^e siècle. Cliché G. Séraphin.



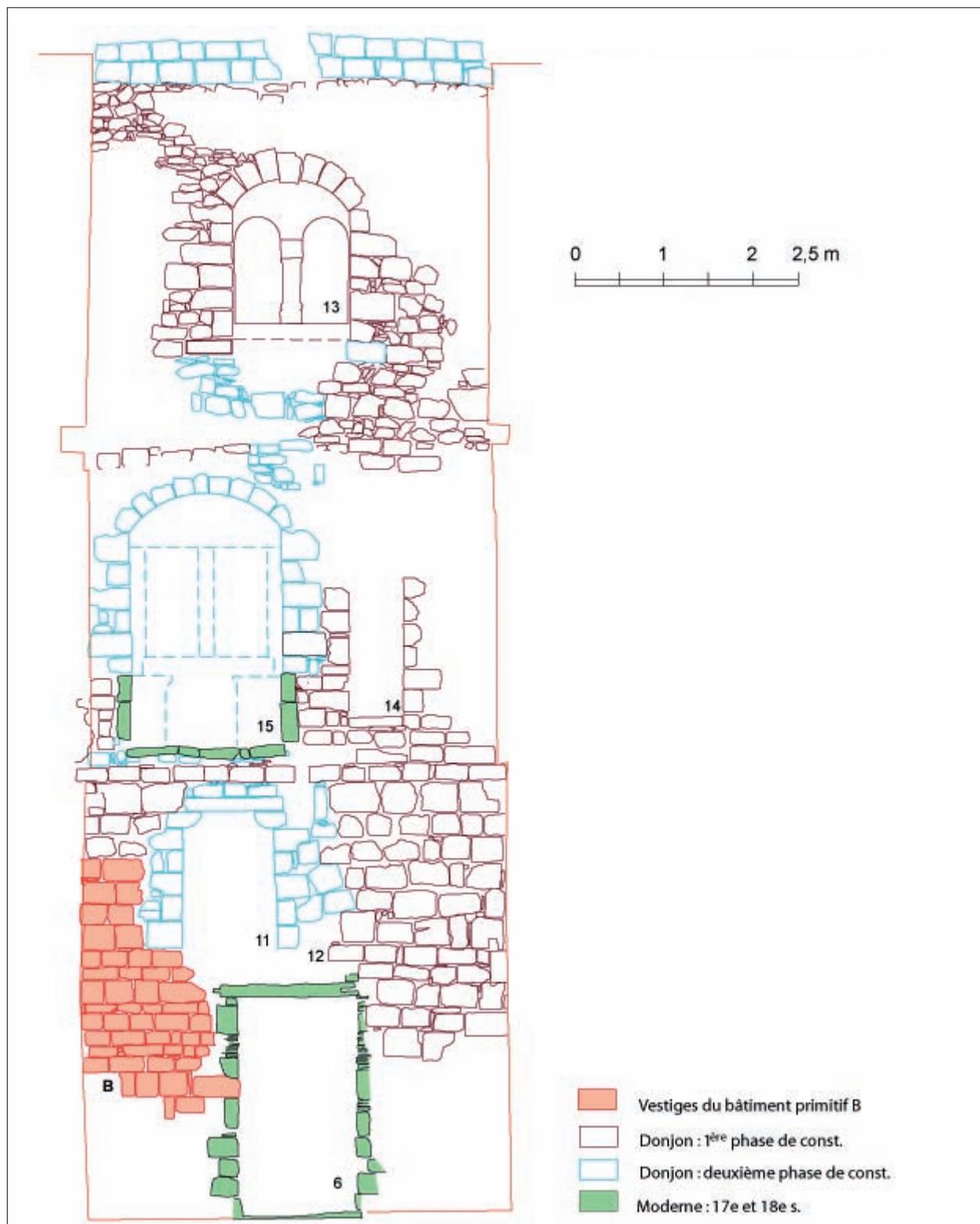


FIG. 10. ÉLÉVATION INTÉRIEURE NORD DU DONJON. Analyse et chronologie des maçonneries. Relevé et dessin G. Séraphin.



FIG. 11. BASE DE L'ÉLEVATION SUD DU DONJON. Vestiges de l'ancienne porte d'entrée condamnée. *Cliché G. Séraphin.*



FIG. 12. ÉLEVATION NORD DU DONJON. Vue extérieure de l'ancienne fenêtre romane géminée. Le chapiteau porte les armes des Pujols: parti d'or et de gueules, au chef de (...). *Cliché G. Séraphin.*

approximativement appareillées qui composent le premier niveau du donjon relativise l'impact des raccords qui peuvent y être observés. Outre la porte moderne (7) qui donne accès à sa face nord, quelques reperçements manifestes y sont néanmoins décelables. Les plus significatifs sont ceux qui doivent être associés à la mise en place du premier plancher. Il s'agit notamment des trous d'encastrement de la poutre maîtresse (12) – dont on sait, par les croquis du XIX^e siècle, qu'elle reposait sur un pilier circulaire (6) au milieu de la salle basse –, des encastresments nécessaires à la mise en place des batteries de corbeaux sur les faces est et ouest, et des trous d'encastrement situés au-dessus d'eux pour recevoir les solives. Sur la face nord, on constate que le jour rectangulaire chanfreiné (11) est également le résultat d'un reperçement de même que, sur la face est, les deux armoires murales en partie retaillées dans la masse de la maçonnerie. L'ensemble de ces aménagements semble néanmoins attribuable à l'époque médiévale. Les caractères du jour chanfreiné (11) conduisent à les supposer contemporains de l'édification du corps de garde attenant et à les situer vers la fin du XIII^e siècle.

Deuxième phase de construction du donjon: deuxième ou troisième quart du XIII^e siècle

À partir du premier étage, les maçonneries médiocres de moyen appareil cèdent la place à un parement de moellons bruts tout venant ou de matériaux de remploi marquant une seconde campagne de construction ou, du moins, un changement de matériau. C'est dans cette maçonnerie grossière que s'insèrent les deux fenêtres «romanes» des niveaux 2 et 3. Ces deux fenêtres géminées, divisées par une épaisse colonnette à chapiteau



FIG. 13. ÉLEVATION NORD DU DONJON. Vue intérieure de l'embrasure de la fenêtre romane, initialement à appui plein souligné par un rebord. *Cliché G. Séraphin.*

cubique, étaient initialement à appui plein, donc dépourvues d'allèges (fig. 12 et 13). L'une d'elles s'orne du blason des Pujols, indice chronologique renvoyant a priori au second quart du XIII^e siècle au plus tôt. On constate par ailleurs que ces maçonneries ont précédé l'édification du corps de garde qu'il convient de situer vers la fin du XIII^e siècle. L'édification des deux étages subsistant du donjon devrait donc se situer dans le second ou le troisième quart du XIII^e siècle.

Outre les deux fenêtres « romanes » déjà mentionnées, plusieurs percements appartiennent à cette phase d'édification du donjon. Sur la face sud, une porte murée offrait semble-t-il un accès direct au premier étage, peut-être à partir d'une salle attenante. Cette porte, dont les encadrements sont bruts et dont le cintre est mal défini, paraît résulter d'un remploi, comme celle du rez-de-chaussée et, comme elle, son arrière-voussure est couverte en arc segmentaire. Les traces d'un percement disparu la surmontent à l'étage supérieur. Sur la face orientale, une porte à arc brisé chanfreiné, d'apparence plus tardive, présente une ouverture inversée. Elle donnait accès à un bâtiment simplement accolé au donjon (F), sans aucun liaisonnement. Il est donc vraisemblable qu'elle ait été repercée.

Sur la face nord subsistent au premier étage les traces d'une baie murée que son étroitesse incite à identifier



FIG. 14. ÉLÉVATION OUEST DU DONJON, PREMIER ÉTAGE. Ancienne fente de jour condamnée et transformée en coffre blindé. Vestiges de décor peint en faux appareil. Cliché G. Séraphin.

comme une ancienne porte de latrines (14). La grande fenêtre voisine à linteau cintré et feuillure externe résulte pour sa part du réaménagement moderne d'une ancienne baie géminée (15). Les piédroits anciennement chanfreinés, les arrachements des coussièges de même que les traces d'un cordon d'imposte à la naissance des deux arcs conduisent à y voir un ouvrage repercé, sans doute du dernier quart du XIII^e siècle ou du début du siècle suivant, ce que confirme la liaison imparfaite de ses piédroits avec les parements voisins. Sur la face ouest, enfin, deux fentes de jour en plein cintre, dont l'une a été réaménagée au XVII^e siècle en coffre-fort blindé (fig. 14), conservent des traces de faux appareil décoré de roses au pochoir. Elles indiquent qu'avant d'être largement éclairé sur sa face nord, le premier étage du donjon fut tout d'abord une salle relativement sombre. Dans son premier état, seul le second étage a donc bénéficié de fenêtres tout en restant apparemment dépourvu de cheminée.

L'ensemble de ces observations conduit à associer les maçonneries qui constituent la base du donjon et celles de deux étages conservés à une même campagne de construction.

Troisième phase de construction du donjon : fin du XIII^e siècle

La troisième campagne de construction est marquée par un retour à une maçonnerie soignée, parementée de moyen appareil. Elle caractérisait les deux derniers niveaux disparus et il n'en subsiste aujourd'hui que deux assises. À cette campagne de construction doit être vraisemblablement associé le reperçement du jour chanfreiné (11) et de la fenêtre géminée (15) du premier étage de l'élévation sud. La fenêtre, dont l'encadrement a été redessiné au XVIII^e siècle, présentait extérieurement des cordons d'impostes dont subsistent les traces et elle était dotée d'une allège et de coussièges. Ces caractères conduisent à l'attribuer à la seconde moitié du XIII^e siècle ou au début du siècle suivant.

Les photographies montrant l'édifice avant son écrêtement permettent de repérer cette troisième campagne de construction jusqu'au couronnement dans lequel ouvrait un crénelage (fig. 3). L'état du donjon avant destruction partielle correspondait donc à celui de la fin du XIII^e siècle.

Les phases d'aménagement ultérieures se sont limitées à des reprises de détail. Le plus important a consisté à repercer dans l'élévation sud une nouvelle porte d'accès au rez-de-chaussée (7). D'autres communications ont été aménagées tardivement avec le corps de garde du XVII^e siècle.

La terrasse méridionale

La cour en terrasse qui occupe la moitié sud du château résulte en grande partie du nivellement d'anciens bâtiments détruits (fig. 7). L'un d'entre eux était encore indiqué sur le plan cadastral napoléonien. Au nord, la terrasse s'adosse à l'ancien donjon et, par l'intermédiaire d'une cour anglaise indiquant sans doute le niveau d'origine d'une construction disparue, à la tour carrée dérasée (G) qui offre de ce côté une face aveugle. Les murs de soutènement qui limitent la terrasse à l'ouest semblent modernes. Ceux qui constituent l'extrémité sud sont plus récents encore et résultent d'une reconstruction partielle. L'angle sud-ouest qui raccorde ces deux fronts est occupé par la tour « militaire ». Le front oriental de la terrasse et son angle sud-est se composent en revanche des anciennes élévations des bâtiments disparus.

La tour « militaire » (ouvrage L) (plan, fig. 17)

La tour circulaire implantée à l'extrémité sud de la terrasse supérieure est une construction homogène du XV^e siècle. Il faut donc probablement l'attribuer aux aménagements exécutés pour Bérenger de Roquefeuil dans le dernier quart du XV^e siècle (fig. 15 et 16).

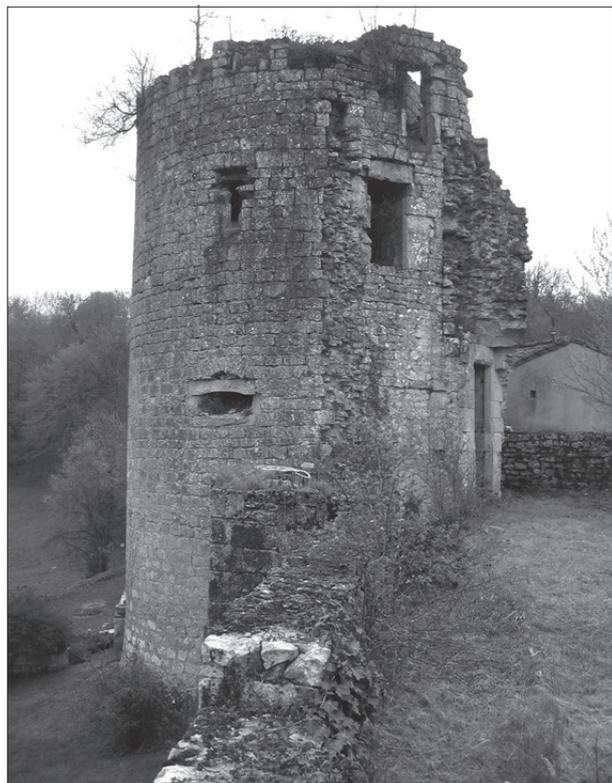


FIG. 15. LA TOUR MILITAIRE, ÉLEVATION OUEST SUR LA TERRASSE montrant les différents étages de portes d'accès et les arrachements d'un logis attenant détruit et d'une ancienne gaine défensive. *Cliché G. Séraphin.*

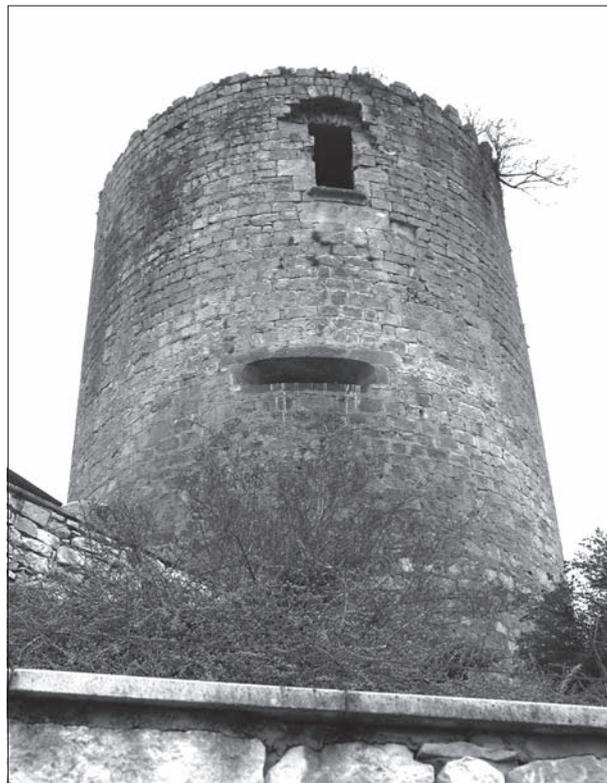


FIG. 16. LA TOUR MILITAIRE, ÉLEVATION EXTÉRIEURE EST présentant une importante bouche à feu et une demi-croisée. *Relevé et dessin G. Séraphin.*

Les arrachements visibles sur sa face nord-ouest (fig. 15) montrent que son isolement actuel est le résultat de la disparition d'un ancien bâtiment dont elle flanquait initialement l'angle sud-est. Deux hypothèses peuvent expliquer l'implantation de cette tour. La première revient à supposer qu'elle s'inscrivait dans un programme classique de château à la française: une ou plusieurs tours du même calibre aurait alors dû compléter la

composition en flanquant au moins l'un des autres angles du logis attenant. Il faut supposer dans ce cas qu'elles ne furent jamais réalisées. La seconde hypothèse, qui n'exclut pas la première totalement, revient à considérer qu'il a pu s'agir d'un ouvrage singulier, équivalent des « tours militaires » ou « grosses tours » des châteaux de barons élevés à la même époque dans la région. Bonaguil, Castelnaud-Lachapelle, Castelnaud-Bretenoux, Biron, Piquecos en offrent des exemples (9).

L'une des particularités des tours militaires de ces grands châteaux baronniaux réside dans le caractère mixte de leurs programmes. Des étages de réserve, généralement dotés des ouvertures de tir les plus ostensibles, y sont surmontés par des étages d'habitation, en principe affectés à la chambre seigneuriale et, de ce fait, reliés plus ou moins directement aux salles de réception. Conformément à ce modèle, la tour de Blanquefort exhibe avec ostentation des canonnières aux ouvertures extérieures largement dimensionnées (fig. 16) sans que son programme soit essentiellement militaire. Elle comporte aujourd'hui trois niveaux sous une coupole que surmontaient les couronnements. La chambre basse, accessible directement par une porte à arc brisé, est aujourd'hui partiellement comblée par des décombres. Elle est couverte par une coupole percée par une trappe carrée et comportait au moins une embrasure de tir, aujourd'hui condamnée.

Le niveau immédiatement supérieur est également accessible directement par une porte (16), couverte celle-ci par un linteau orné d'une accolade. Percée à mi-niveau, elle ouvre sur un escalier permettant d'atteindre le niveau de la salle, dotée de trois larges bouches à feu à double ébrasement (17) et d'une cheminée (18). Le style de ces percements et leur exécution sont identiques à ceux que l'on observe au château de Bonaguil, dans les ouvrages attribuables aux plus anciennes campagnes réalisées pour Bérenger de Roquefeuil au XV^e siècle. Le troisième niveau de la tour, porté par un plancher et couvert en coupole, disposait lui aussi d'un accès indépendant. Il est le seul à avoir disposé d'une fenêtre, en l'occurrence une demi-croisée. Paradoxalement, cette fenêtre n'éclairait donc pas le niveau doté d'une cheminée. Curiosité tout aussi surprenante, on constate que l'ensemble de cet étage était affecté à un colombier dont les trous de boulins criblaient les tableaux d'embrasure de la demi-croisée (fig. 18). Deux embrasures en niches, dont l'une a pu correspondre à des latrines, complètent l'équipement de la pièce.

Une quatrième porte surmontant les précédentes donnait accès à l'étage de couronnement marqué par une ceinture de mâchicoulis. La couverture actuelle, posée sur la coupole, résulte peut-être d'un aménagement tardif. Elle était constituée de lauzes de calcaire dont une partie a subsisté.

Du caractère contradictoire de sa distribution, il ressort donc que le programme de la tour est aujourd'hui difficile à cerner. Tour militaire par son allure extérieure mais aussi par le caractère opérationnel de ses canonnières, ne disposant d'aucune pièce véritablement habitable mais dotée d'une cheminée et d'une ample fenêtre, la tour ronde de Blanquefort était également un colombier et il semble que cette vocation ait été d'utilité courante. Chacun de ses aménagements est susceptible par ailleurs d'avoir été investi d'une valeur emblématique. Au total, le concept même de programme, base de toute analyse fonctionnelle, pourrait ici être dépourvu de pertinence.

L'hypothèse du logis attenant à la tour et la gaine orientale (plan, fig. 17)

La superposition des quatre portes de la tour (fig. 15) indique clairement qu'elle était desservie par un bâtiment attenant qui comportait le même nombre de niveaux, même s'il était un peu plus bas comme en témoignent les marches associées à la porte de communication du dernier niveau qui devait correspondre à un comble.

L'hypothèse la plus plausible est que ce bâtiment attenant ait été un logis. Certaines particularités de son articulation avec la tour suggèrent cependant qu'une gaine défensive a pu s'interposer entre les deux. L'accroche de l'ancienne courtine orientale est nettement visible dans le parement de la tour jusqu'à hauteur de la porte de son troisième niveau. Un court tronçon de cette élévation est conservé à la base et présente les traces d'une ancienne fente de jour qui montre qu'elle ne dépassait pas 0,67 m d'épaisseur (19). En retour d'équerre, l'élévation sud du bâtiment adossé à la tour était nettement en retrait (4 m environ) par rapport au mur de soutènement (20) qui limite actuellement la terrasse de ce côté. Il en ressort que dans sa configuration primitive, la tour qui semble engagée aujourd'hui était au contraire dégagée. L'épaisseur de cette élévation avoisinait 1,75 m. L'importance des arrachements de maçonnerie voisinant la porte du deuxième étage de la tour (21), de même que les vestiges de

9. G. SÉRAPHIN, « Bonaguil et les châteaux à grosses tours en Agenais, Périgord et Quercy », dans *Le château et la tour*, actes du premier colloque de castellologie de Flaran (1984), Lannemezan, 1985, p. 65-85.

parements esquissant l'angle intérieur du bâtiment adossé montrent que l'élévation ouest du logis attenant à la tour, épaisse d'1,75 m comme l'élévation sud, était très en retrait (2,50 m environ) de la courtine orientale décrite plus haut et dont les arrachements sont visibles sur la tour. On en déduit que la courtine mince dégageait un étroit passage ou un couloir au-devant de l'élévation du logis. Ce passage ou cette gaine (19) donnait à l'étage bas et aux deux niveaux supérieurs de la tour un accès indépendant du logis lequel ne communiquait directement avec la tour qu'à hauteur du premier étage. La complexité des arrachements exigerait sur ce point des investigations complémentaires.

L'élévation sud de la terrasse sud conserve les traces de plusieurs fenêtres, reperçées dans les maçonneries médiévales des constructions antérieures et qui semblent pouvoir être attribuées au logis attenant à la tour. Il s'agit d'une petite fenêtre bâtarde et d'une grande croisée dont ne subsistent que l'allège et l'appui. Compte tenu de la distance (18 m) qui sépare cette élévation de la tour, on est conduit à supposer que ce logis était en équerre et enfermait une cour dans la partie nord-est de la terrasse.

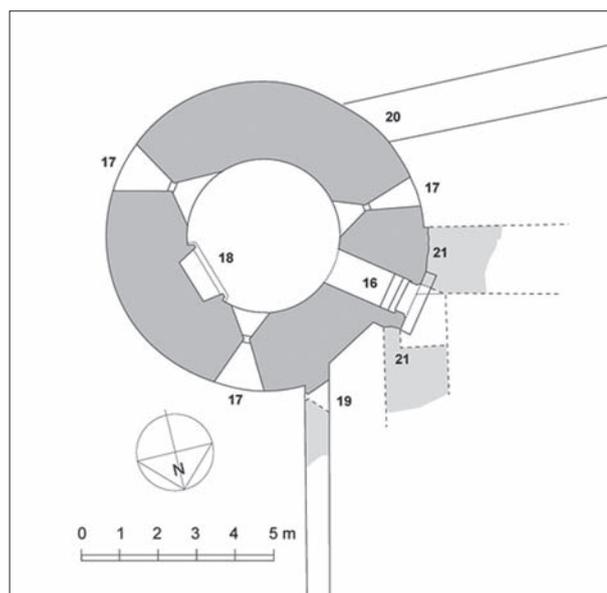


FIG. 17. PLAN DE LA TOUR MILITAIRE AU NIVEAU DU PREMIER ÉTAGE et restitution partielle de l'accroche des bâtiments attenants. Cliché G. Séraphin.

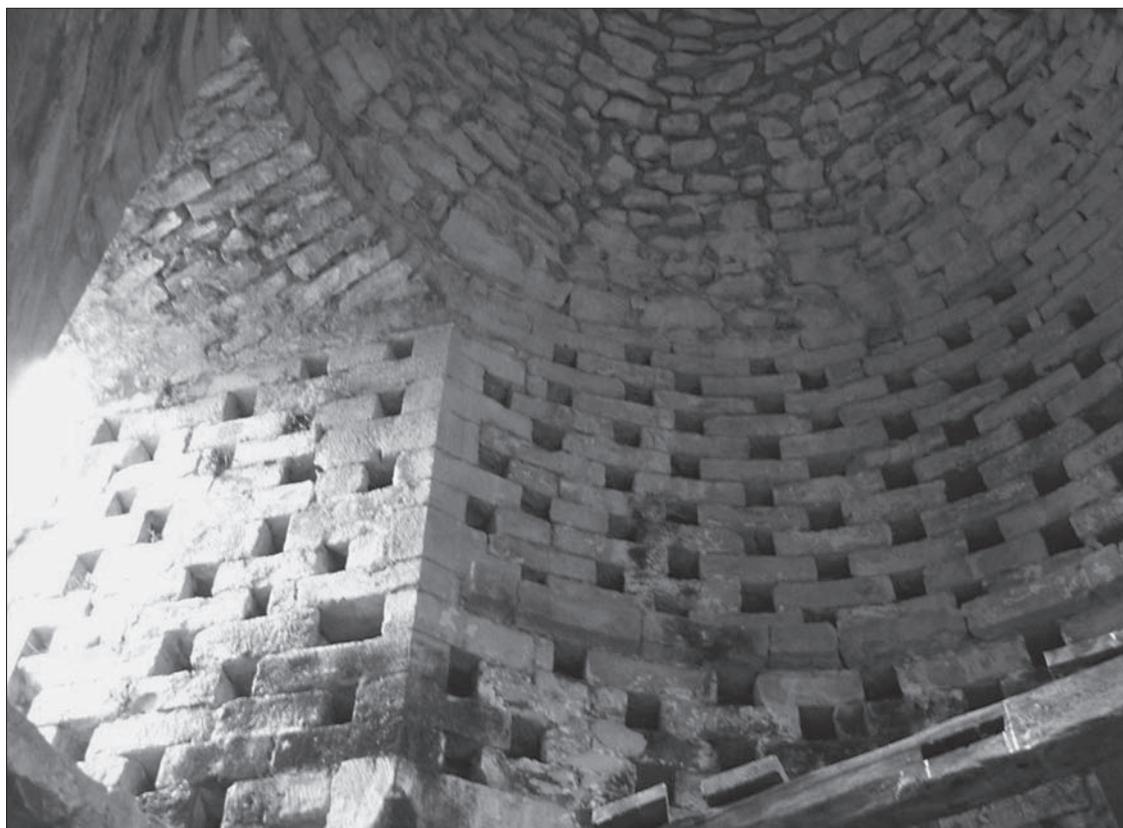


FIG. 18. LA TOUR MILITAIRE.

Embrasure intérieure de la demi-croisée du deuxième étage criblée de trous de boulins à usage de pigeonnier. Cliché G. Séraphin.

Deuxième ensemble : la tour carrée dérasée (bâtiment G) (plans fig. 4 et 5)

À cinq mètres de distance du « donjon » subsistent les bases d'une tour de plan carré (G), englobées dans le volume de l'actuel logis du XIX^e siècle (fig. 19). Cette tour de 5,90 à 6,15 m de côté est arasée à la base de son troisième niveau et ne mesure plus que 8 à 9 m de hauteur. Elle est décelable par la qualité de ses parements extérieurs très soigneusement appareillés et par l'épaisseur de ses maçonneries qui dépasse 1,35 m. Seule son élévation orientale est totalement dégagée et laisse apparaître les deux chaînes d'angles qui la délimitent. Au-



FIG. 19. ÉLÉVATION EST DU CHÂTEAU. Vestiges de l'ancienne tour quadrangulaire (bât. G) caractérisée par ses parements de moyen appareil.
Cliché G. Séraphin.

dessus d'un soubassement apparemment plein et en partie retaillé dans le roc, le premier étage de la tour se réduit à une chambre voûtée en berceau, de 3,35 m de côté. Cette pièce a été fortement modernisée par les réaménagements de confort du XIX^e siècle et présente de nombreux percements. L'un d'entre eux, ouvert dans sa face nord, pourrait correspondre à l'accès primitif (8).

Au-dessus de ce niveau, les maçonneries d'un second étage sont partiellement conservées et apparaissent dans les combles du logis moderne. Les vestiges d'une baie murée y apparaissent sur l'élévation sud.

Extérieurement, notamment sur la face nord, le parement de la tour porte sur la face sud les traces d'un incendie. Sur cette face, les parements rubéfiés, caractérisés par la qualité de l'appareil moyen soigneusement

dressé au taillant, sont visibles sur une quinzaine d'assises. Au-dessus, une légère retraite marque un niveau de reconstruction caractérisé par ses maçonneries plus rustiques, dont les moellons sont dressés à la pointe. Cette reconstruction a concerné les cinq dernières assises actuelles de l'élévation sud ainsi que l'ensemble de l'angle sud de l'élévation est, à partir du milieu du premier étage. À défaut de disposer d'une lecture des parements intérieurs, tous revêtus d'enduits modernes, l'observation de l'édifice s'arrête là.

Le *castrum* réunifié: le corps de garde, le logis nord et la courtine orientale

Le corps de garde attenant au donjon qui constitue actuellement l'accès unique de l'édifice et les vestiges du corps de logis qui en occupent la partie nord sont trop tardifs pour être antérieurs à la réunification du *castrum* opérée en 1287. Le fait que le premier de ces ouvrages ait condamné certaines des baies du donjon des Pujols confirme que, bien qu'appartenant fonctionnellement à la partie nord du *castrum* supposée avoir été tenue par les Fumel, seuls les Pujols ont pu l'édifier.

Le corps de garde médiéval (bâtiment D)

La partie antérieure du corps de garde vient s'accoler contre les maçonneries de l'élévation ouest du donjon qui lui sont donc antérieures. Dans son ensemble, le bâtiment semble homogène et présente sur ses trois élévations les mêmes maçonneries de moyen appareil régulièrement assisé. Le portail à arc brisé (22) qui lui donne accès ne dispose d'aucun dispositif défensif particulier. Il convient donc de supposer que de tels dispositifs ont pu être remplacés par la croisée du XV^e siècle reperçée au-dessus de la porte ou être disposés dans les couronnements de la muraille attenante. Deux canonnières (23) sont venues compenser cette faiblesse à la fin du XV^e siècle (fig. 20).

L'étage du corps de garde disposait des commodités nécessaires à son habitabilité: des latrines, logées dans un contrefort, une baie géminée à meneau (fig. 21) et, peut-être, une cheminée qui aurait été remplacée au XV^e siècle.

La toiture à forte pente du bâtiment est clairement indiquée par le pignon qui surmonte l'élévation ouest, côté vallée. Ce pignon était ajouré par une petite fenêtre à arêtes brutes. La toiture primitive a été remplacée au XIX^e siècle par une toiture à faible pente qui a nécessité la surélévation des anciennes élévations alors dotées d'un surcroît (fig. 22). La vocation résidentielle de ce bâtiment a été renforcée au XV^e siècle par l'adjonction d'une grande croisée moulurée et la mise en place d'une nouvelle cheminée.

Il est à noter que, dans son état médiéval, le corps de garde, bien qu'attendant au donjon, ne communiquait pas avec lui et qu'il donnait accès à une cour qui, elle-même, n'offrait aucune entrée sur le donjon. Cette observation conduit à s'interroger sur l'organisation à la fin du XIII^e siècle des différents ensembles supposés avoir été réunifiés à cette époque.



FIG. 20. ÉLÉVATION SUD DU CORPS DE GARDE. Portail d'entrée du château en arc brisé, encadré par deux canonnières. Cliché G. Séraphin.



FIG. 21. ÉLÉVATION OUEST DU CORPS DE GARDE. vestiges de la fenêtre géminée de l'étage, surmontée d'une petite fenêtre de comble.
Cliché G. Séraphin.

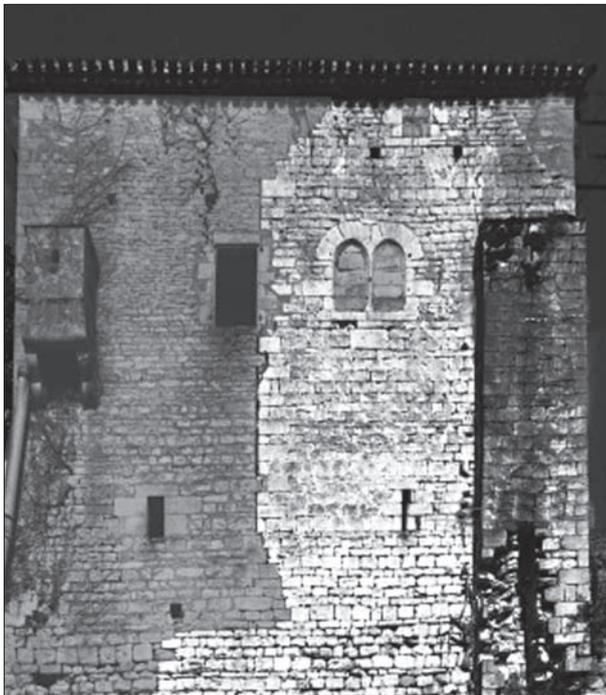


FIG. 22. ÉLÉVATION OUEST DU CORPS DE GARDE. Analyse des parements faisant ressortir l'ancienne élévation à pignon et l'arrachement de la courtine attenante. *Cliché G. Séraphin.*

Le corps de garde moderne (bâtiment E)

L'ancien corps de garde médiéval a été doublé au nord d'un nouveau bâtiment. Ses caractères stylistiques conduisent à le dater du XVII^e siècle. Ses dispositions reproduisent celles du bâtiment médiéval attenant : grande croisée, cheminée, latrines. La croisée a conservé des éléments précieux de ses menuiseries d'origine. Les plafonds à la française dont il reste des vestiges en place et déposés (remployés dans les planchers) étaient décorés. La surélévation de sa toiture au XIX^e siècle a partiellement condamné l'une des fenêtres à colonnette du donjon.

Le logis nord (bâtiment J) (fig. 23)

L'extrémité nord du logis présente comme sa partie sud des parements de moyen appareil attribuables à la période médiévale. Les vestiges d'une fenêtre à remplages trilobés (24), apparents sur l'élévation sud de cette partie du logis, confirment cette attribution. Le repérage de ces parements, confronté aux données fournies par les relevés en plan, permettent de restituer un ensemble résidentiel en équerre, composé d'une importante tour carrée solidaire d'un logis rectangulaire, dont le niveau inférieur aurait été enfoui dans les terrassements modernes.

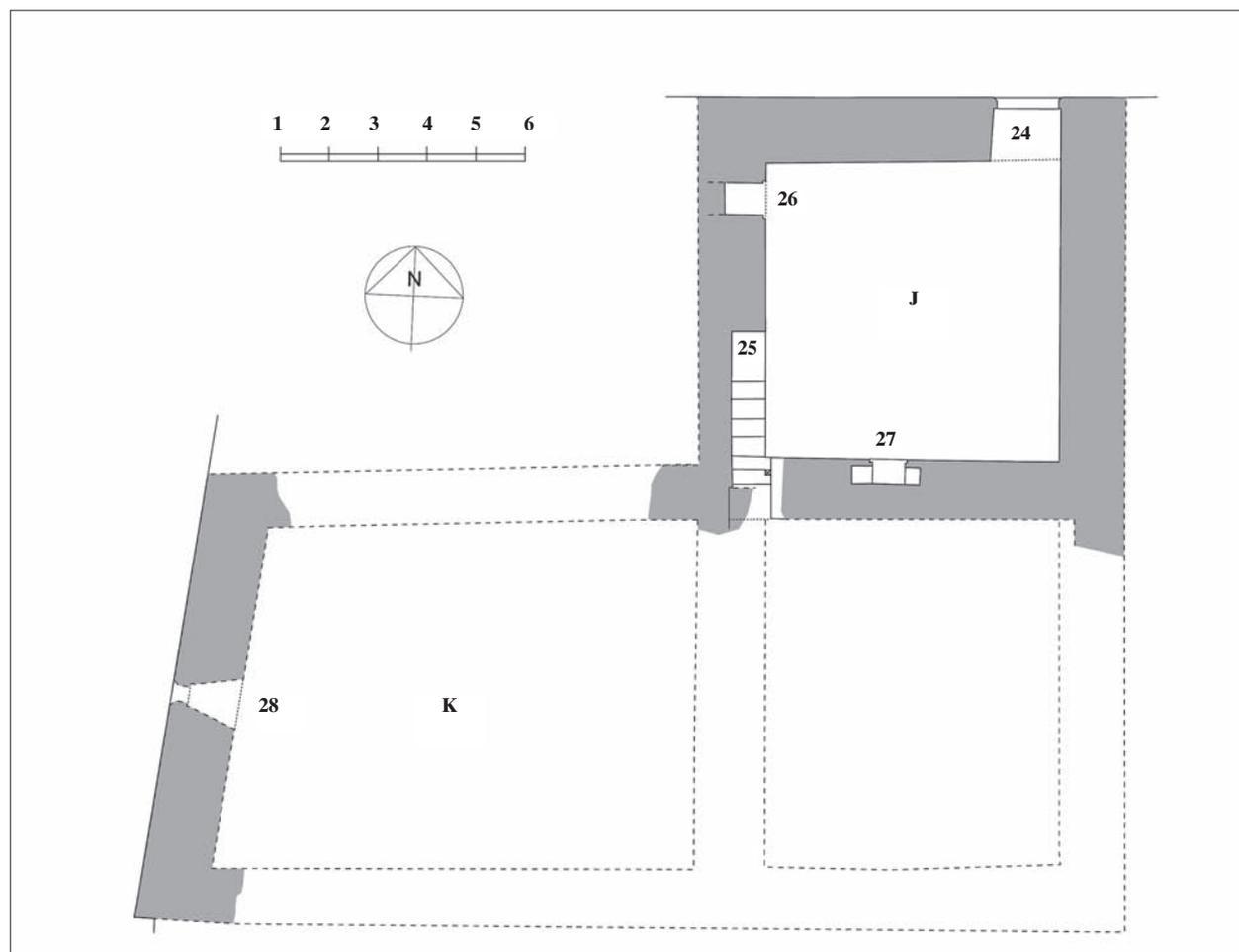


FIG. 23. PLAN DES VESTIGES DE L'ANCIEN LOGIS NORD ET DE SA TOUR ADOSSÉE, au niveau du sous-sol actuel.
Relevé et dessin G. Séraphin.

La tour carrée de 8,75 x 8,50 m de côté, aux murs épais de 1,35 à 1,42 m, réserve un espace utile de 36 m² par niveau. Son élévation sud est moins épaisse (1,10 m), indice qui confirme qu'il s'agissait d'un refend et que, sur cette face, la tour était solidaire d'un bâtiment attenant qui a en partie disparu. Le niveau inférieur, actuellement en sous-sol par rapport au niveau actuel de la cour, était accessible depuis le logis par un escalier engagé dans l'épaisseur du mur ouest et couvert par un arc rampant (25). Ce procédé original est analogue à celui qui a été décrit à propos d'une maison urbaine de Puylaroque (Tarn-et-Garonne) et d'un logis seigneurial du *castrum* de Puy-l'Évêque (10). Une baie murée (26) qui correspond probablement à d'anciennes latrines, une armoire murale à logettes (27), inscrite dans une niche en plein cintre, et la fenêtre à remplages déjà évoquée plus haut témoignent du caractère résidentiel de cette pièce qui était cependant dépourvue de cheminée. L'embrasure de la fenêtre a été fortement remaniée et son arrière-voussure a été remplacée par un couvrement plat en madriers.

Au-dessus de cette salle basse, l'étage de la tour, attesté par ses maçonneries appareillées, a été trop modernisé pour être restituable sans recourir à des sondages. Sur la face ouest, les traces d'un arrachement situent l'accroche

10. Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP, Mireille GRUBERT, Maurice SCHELLÈS, « Les maisons médiévales (XIII^e-XIV^e siècles) de Puylaroque (Tarn-et-Garonne) », dans *M.S.A.M.F.*, t. L, 1990, p. 101-134. Gilles SÉRAPHIN, « L'ostal de l'Ychayrie à Puy-l'Évêque », dans *Bulletin Monumental*, t. 160 (2002), p. 89-96.



FIG. 24. ÉLÉVATION EST DU LOGIS MODERNE. Restitution partielle de l'ancienne courtine attenante à la tour quadrangulaire.
Cliché G. Séraphin.

de l'ancien logis. Enfoui dans la terrasse ouest, une salle voûtée souterraine appartient à ses parties basses. Sur son élévation ouest, elle est éclairée par une fente de jour chanfreinée (28). Sur la face est du logis actuel les maçonneries de cet ancien logis médiéval se repèrent jusqu'au milieu des fenêtres du premier étage actuel mais aucun vestige apparent ne permet de restituer le détail de ses dispositions. Tout au plus peut-on en déduire qu'il mesurait 18 x 9 m environ pour une hauteur d'une dizaine de mètres.

La courtine orientale (ouvrage H)

Contre la tour carrée G, l'élévation est du logis moderne, épaisse de 0,75 m, s'accôle en marquant un léger retrait. Cette élévation a été unifiée au XIX^e siècle par un rejointoiement couvrant et largement reperçée par de grandes baies droites à feuillures. L'érosion du crépi laisse apparaître cependant quelques plages de l'appareil moyen qui caractérise ici les maçonneries médiévales. Les traces d'une archère cruciforme condamnée, très récemment réouverte (fig. 25), confirment l'attribution de ce pan de mur à la fin du XIII^e siècle ou au courant du siècle suivant.



FIG. 25. ÉLÉVATION EST DU LOGIS MODERNE.

Vestiges d'une archère cruciforme condamnée et fenêtre cintrée relancée dans un ancien créneau obturé. *Cliché G. Séraphin.*

Une petite baie cintrée chanfreinée d'allure médiévale (8), éclairant un réduit, y apparaît également. On constate cependant que cette baie est venue tardivement s'insérer dans une ouverture rectangulaire plus ancienne. L'appareillage de ses deux piédroits est très similaire à celui de deux chaînes d'angle qui délimitent un pan de maçonnerie situé exactement à la même hauteur entre deux fenêtres modernes voisines. Cette correspondance et le rythme des piédroits qui apparaissent dans le parement de l'élévation suggèrent l'hypothèse d'un ancien merlonnage auquel il conviendrait de rattacher l'archère cruciforme conservée (fig. 24).

Les maçonneries médiévales sont repérables sur une longueur de 8 m environ à partir de l'angle de la tour carrée dans l'élévation est du logis. À cette distance, le changement d'orientation de l'élévation, qui marque le

raccord tardif de constructions initialement distinctes, est accentué par une rupture d'alignement. En partie basse, subsiste une pierre en saillie qui peut être interprétée comme l'ancien piédroit d'une porte transversale. La présence de cette porte suggère que la tour carrée ait bénéficié d'un accès particulier par la face est du *castrum*. Des sondages dans la terrasse orientale seraient nécessaires pour éclairer ce point. La datation supposée de l'archère cruciforme (la fin du XIII^e siècle ?) conduit cependant à attribuer l'édification de la courtine crénelée et des dispositifs qui lui sont associés à l'époque de la réunification du *castrum* par les Pujols après 1287.

*
* *

Au total, le site peu connu de Blanquefort-sur-Briolance offre l'exemple intéressant d'un site castral partagé entre deux pouvoirs antagonistes, rappelant ainsi la situation décrite par Jacques Gardelles à propos du château voisin de Puycalvary. À Blanquefort, les vestiges en place permettent de restituer un *castrum* primitif, fondé sans doute par les Fumel dans les premières années du XIII^e siècle et comportant tour maîtresse, logis et courtine. À la suite d'un partage lignager conflictuel ayant introduit les Pujols dans le site, il semble qu'une seconde tour ait été implantée dans le second tiers du XIII^e siècle, sur les restes de certains des bâtiments primitifs détruits, manifestant la partition du *cinctus superior* en deux ensembles antagonistes de superficies équivalentes. La réunification du site au profit des Pujols fut suivie après 1287 de l'abandon de l'une des deux tours rabaissée au niveau des logis et par la construction de nouveaux dispositifs résidentiels et défensifs. L'élément le mieux conservé de l'ensemble médiéval, la tour des Pujols, offre en outre l'intérêt de conserver des fenêtres particulièrement archaïques, encore conformes aux modèles du XII^e siècle bien qu'ayant été réalisées vers le milieu du siècle suivant. La tour ronde de la fin du XV^e siècle, attribuable à Bérenger de Roquefeuil, constructeur du célèbre château de Bonaguil, offre également des dispositions originales, qui permettent de l'identifier en tant que « tour militaire ».